

**Franck MARLIN**  
Député de l'Essonne

Étampes, le 24 avril 2020

*Membre de la Commission  
de la défense nationale et  
des forces armées*

*Maire honoraire d'Étampes*

Monsieur le Président,

La crise sanitaire que nous traversons est éprouvante pour tous les Essonnien(ne)s. Elle l'est évidemment encore plus pour les personnes les plus modestes. Et parmi celles-ci, les jeunes, et notamment les étudiants, sont très durement frappés par la crise sanitaire. Pour eux, confinement a souvent été synonyme de perte de job étudiant.

Dans une circonscription essentiellement rurale telle que la mienne, où les transports en commun sont réputés pour leur insuffisance, beaucoup d'étudiants sont contraints de trouver un logement proche de leur université quelle qu'elle soit.

Pour les plus précaires de ces étudiants, la perte de leur travail les a plongés dans une situation aussi anxiogène qu'inacceptable. Malgré l'APL, pour certains il faut choisir entre payer son loyer ou se nourrir.

Les jeunes sont l'avenir du Département. L'Essonne est le laboratoire de l'Île-de-France. Elle concentre universités, grandes écoles, laboratoires de recherche publics et privés... C'est un atout, mais c'est aussi une responsabilité.

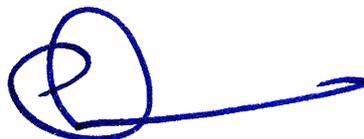
La responsabilité de préserver les jeunes cerveaux essonnien(ne)s, y compris ceux qui sont issus des milieux les plus modestes.

Le fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ) dispense des aides financières qui visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes essonnien(ne)s en difficulté âgés de 18 à 25 ans et, le cas échéant, à leur apporter un secours temporaire en cas de besoin urgent : alimentation, hygiène, à titre exceptionnel règlement du loyer résiduel et des redevances des résidences sociales...

Certains ont peut-être sollicité le FDAJ. Mais très probablement, beaucoup de jeunes qui auraient grand besoin d'une aide exceptionnelle pour traverser cette crise sanitaire n'ont pas connaissance de cette possibilité. Sans doute serait-il également utile d'alléger les démarches pour accéder aux aides.

Je vous serais donc très reconnaissant d'étudier en urgence, peut-être en s'appuyant sur le FDAJ, la possibilité de proposer un soutien matériel spécifique et facilement accessible pour les jeunes mis en difficulté par le COVID-19. Il serait évidemment nécessaire de communiquer largement auprès des jeunes.

Je vous sais gré par avance de me tenir informé de la suite que vous souhaitez réserver à ma requête et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Franck MARLIN

Monsieur François DUROVRAY  
Président  
Conseil Départemental de l'Essonne  
Hôtel du Département  
Boulevard de France  
910212 EVRY CEDEX

FM/ES/04-2020